



EHPAD *Les Collines*

# **Projet d'établissement**

## ***Plan d'action 2019 - 2023***



Plan d'action global

Axe	Actions à prévoir	Objectif	Délai	Projet concerné			
				Soins	PAP	UVP	Anim.
Améliorer les locaux	- Sécuriser les escaliers	Verrouiller l'accès matériellement ou par code	2020	✓	✓	✓	✓
	- Créer un espace sensoriel en unité de vie protégée	Prévenir et contenir les troubles du comportement par l'aménagement d'un espace zen	2021	✓		✓	
	- Créer une ambiance de « chez soi »		2021		✓		✓
	- Aménager l'espace détente pour l'accueil de jour des résidents de l'étage en UVP	Accueillir les personnes « profil UVP » des étages en UVP après le petit déjeuner et jusqu'au diner.	2021		✓		✓
	- Réaménager l'accueil du RDC + entrée salle à manger	Créer un « salon accueil » convivial entre le couloir et la salle à manger	2023		✓		✓
Communication	- Gazette à rééditer de façon trimestrielle	Exemplaire trimestriel édité	2020				✓
Développer les animations et l'ouverture sur le monde	- Organiser des repas conviviaux à thème avec l'animatrice et le personnel et pérenniser les événements multiculturels	1 activité à thème ou multiculturelle par mois	2019				✓
	- Développer un partenariat avec l'école de musique	Activité semestrielle mise en place. Favoriser les relations intergénérationnelles.	2019				✓
	- Développer les animations par le personnel soignant et hôtelier	3 animations proposées par les AS et ASH par semaine. Diversifier les activités des soignants.	2020	✓			✓

Axe	Actions à prévoir	Objectif	Délai	Projet concerné			
				Soins	PAP	UVP	Anim.
<b>Maintenir et développer les compétences des agents</b>	- Formation Soins palliatifs et directives anticipées	Permettre aux agents de faire face plus efficacement aux situations liées à la prise en soins. Le nombre de personnes formées dépendra des fonctions spécifiques des agents.	2020	✓		✓	
	- Formation Prise en compte des troubles du comportement		2020	✓		✓	
	- Formations sur les différents types de démences		2020	✓		✓	
	- Formations flash spécifiques UVP		2020	✓		✓	
	- Formations aux techniques sensorielles		2020	✓		✓	
<b>Améliorer la qualité des soins à travers l'Humanitude</b>	- Réflexions sur la réduction des contentions (physiques et chimiques)	Créer un groupe de travail ad hoc	2023	✓		✓	
	- Réévaluer les TE tous les 3 mois.	Actualiser les toilettes évaluatives systématiquement lors d'un changement significatif de situation.	2020	✓		✓	
	- Finaliser le projet de nuit de l'EHPAD	Proposer des solutions aux résidents dont le sommeil est troublé.	2020	✓		✓	
<b>Développer les pratiques du PAP à travers l'Humanitude</b>	- Poursuivre la formalisation et la réévaluation des projets d'accompagnement personnalisés (PAP)	Couverture maximale de résidents disposant d'un PAP 6 mois après l'admission.	2023		✓		
	- Favoriser la diffusion et faire vivre les projets d'accompagnement personnalisés (PAP)	Maintenir la dynamique de ces projets.	2023		✓		
	- Etablir le lien entre le PAP et le plan de soins	Adapter l'outil informatique au besoin d'accompagnement	2023	✓	✓		
	- Effectuer une évaluation avec TITAN		2023		✓		



**Le projet d'établissement est structuré en 5 parties**

Ce document, établi pour une durée maximale de cinq ans récapitule les objectifs de l'établissement.

**Comment sont fixés les objectifs ?**

- Tout d'abord, les objectifs résultent de choix stratégiques fixés par la direction.  
*Ex : L'individualisation de la prise en soins qui est l'axe prioritaire de l'établissement.*
- Ces choix sont établis en concertation avec les professionnels et adaptés aux aspects fonctionnels des métiers  
*Ex : Intégration des managers et autres référents aux réunions de projet d'établissement.*
- Ils tiennent compte des problématiques actuelles et futures en restant sensible aux évolutions des environnements internes et externes de l'établissement.  
*Ex : Être à l'écoute de ce qui se fait ailleurs et projet de nouveaux projets innovants.*
- Pour faciliter leur mise en œuvre, les objectifs sont déterminés selon la méthodologie SMART
  - Spécifiques (En lien direct avec le travail de la personne chargée de réaliser l'objectif)
  - Mesurables (Le degré d'atteinte de l'objectif doit être quantifiable ou mesurable)
  - Acceptables (en suscitant l'adhésion des participants)
  - Réaliste (l'ambition ne doit pas être inaccessible)
  - Temporellement défini (L'objectif nécessite des dates butoirs et des délais)